

**AMÉLIORATION DE
L'ÉCLAIRAGE DES COMMERCES**
DE LYON 7^E ARRONDISSEMENT • FÉVRIER 2010



LE DÉVELOPPEMENT DURABLE, UNE PRIORITÉ POUR LES ACTEURS ÉCONOMIQUES DU 7^E ARRONDISSEMENT DE LYON

Le développement durable est au cœur des préoccupations des acteurs économiques du 7^e arrondissement de Lyon : Ville de Lyon, Mairie du 7^e arrondissement, CCI de Lyon, Association de Développement du Commerce de Lyon 7^e (ADC7). En novembre 2007, le 7^e arrondissement fut l'un des premiers territoires de France à proposer un Plan de Déplacements Inter Entreprises (PDIE) pour ses commerces. En septembre 2009, un site internet de covoiturage a complété l'offre de déplacements doux. Enfin, au deuxième trimestre 2009, un diagnostic éclairage a été réalisé auprès des points de vente du 7^e arrondissement, dans le souci de réduire les émissions de CO₂ et les consommations d'énergies des commerces. L'ensemble de ces actions favorise l'émergence d'un arrondissement respectueux de l'environnement, lieu de vie et de travail éco-responsable.

IMPORTANCE DE L'ÉCLAIRAGE POUR LE COMMERCE

L'éclairage d'un point de vente est un facteur essentiel de son succès au même titre que la décoration ou la signalétique. De nombreuses études marketing ont démontré que l'amélioration de l'éclairage d'un commerce peut entraîner une hausse des ventes allant jusqu'à 30 %. Pour les salariés, un meilleur éclairage assure un confort visuel accru et par conséquent une amélioration des conditions de travail.

CONTEXTE LÉGISLATIF

L'éclairage est soumis depuis septembre 2009 à des modifications législatives importantes. Les ampoules à incandescence, par exemple, vont être progressivement remplacées par des ampoules nouvelle génération d'ici à 2012. En moyenne, une ampoule basse tension est cinq fois moins énergivore qu'une ampoule classique, pour une durée de vie dix fois plus longue. Il convient donc d'adapter l'éclairage aux évolutions réglementaires européennes et aux déclinaisons nationales qui en résultent.

Calendrier de suppression progressive des lampes à incandescence

1 ^{er} septembre 2009	<ul style="list-style-type: none">• lampes à incandescence et halogènes non claires (opales, blanches, dépolies...)• lampes fluorescentes compactes de classe énergétique B• lampes de classes F et G• lampes à incandescence ≥ 100 W• lampes halogènes ≥ 75 W et de classes D et E
1 ^{er} septembre 2010	<ul style="list-style-type: none">• lampes à incandescence de 75 W• lampes halogènes de 60 W et de classes D et E
1 ^{er} septembre 2011	<ul style="list-style-type: none">• lampes à incandescence de 60 W• lampes halogènes de 40 W et de classes D et E
1 ^{er} septembre 2012	<ul style="list-style-type: none">• lampes à incandescence de 25 et 40 W• lampes halogènes de 25 W et de classes D et E
1 ^{er} septembre 2013	<ul style="list-style-type: none">• lampes à culots S14, S15 et S19 (dites « Linolites »)
1 ^{er} septembre 2016	<ul style="list-style-type: none">• lampes de classe C (à l'exception des lampes à culots G9 et R7s)

ÉTAT DES LIEUX

Les commerces du 7^e arrondissement consomment 11 giga watts par an, soit la consommation moyenne de 2100 foyers, et rejettent 880 tonnes de CO₂. Les diagnostics éclairage, réalisés au cours du deuxième trimestre 2009 auprès des commerces du 7^e arrondissement de Lyon, ont permis de dresser un état des lieux :

.....

87% des commerces considèrent que l'éclairage est important voire primordial pour leur point de vente

75% des commerces ne sont pas conseillés dans leur éclairage ou sont conseillés par des électriciens

50% des commerces ne sont pas informés de la disparition des lampes à incandescence

75% de l'éclairage des points de vente se révèle en deçà du minimum légal

75% des commerces souhaitent améliorer leur éclairage

.....

ENJEUX

D'après le diagnostic réalisé, les commerces du 7^e arrondissement de Lyon pourraient effectuer un gain d'énergie total de 4 giga watts (consommation annuelle moyenne de 750 foyers) et une économie de plus de 35 % sur la facture d'éclairage en investissant dans du nouveau matériel ou dans du relamping (remplacement des sources existantes par des sources adaptées au magasin et à ses produits). L'objectif porte sur une réduction de 36 % des émissions de CO₂, soit l'équivalent de 320 tonnes de CO₂ par an.

POUR QUI ?

L'amélioration de l'éclairage des commerces de Lyon 7^e arrondissement s'adresse à la fois : aux commerçants, aux artisans, aux activités de service.

ACTIONS PORTÉES PAR L'ADC7

Pour répondre aux différents enjeux du diagnostic tout en tenant compte des contraintes financières des commerçants, l'ADC7 et ses partenaires proposent plusieurs actions permettant aux commerces de réaliser des économies, de bénéficier d'un éclairage attractif, d'améliorer la mise en valeur du magasin et des produits. La mise en place de ces solutions résulte d'une collaboration entre l'ADC7 et l'Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l'Éclairage du Commerce en France (OPMEC), la Ville de Lyon, la Mairie du 7^e arrondissement et la CCI de Lyon.

Conseils en terme de relamping : remplacement des sources existantes par des sources adaptées au magasin et à ses produits

Accompagnement dans la réalisation de travaux : communication d'une liste de prestataires, en lien avec l'OPMEC

Réalisation de diagnostics individuels : financés à 70 % par l'Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME). Coût final pour le commerçant : 130€ TTC.

Création de lieux présentant les nouvelles sources d'éclairage : exposition itinérante, magasins témoins (pour devenir magasin pilote, contactez l'ADC7).

Mise à disposition du site internet www.opmec.com : présentation des nouvelles sources de lumière, photos de commerces transformés, exemples d'optimisation d'éclairage.



L'éclairage a toujours été un poste important de dépenses pour mon magasin. Suite au diagnostic, j'ai donc entrepris la rénovation totale de mon éclairage. Le changement de lumière m'a permis de diviser par trois ma consommation : celle-ci est passée de 1050 watts à 300 watts. J'ai désormais un meilleur éclairage, qui ne chauffe pas, avec une luminosité plus esthétique et agréable, le tout en consommant trois fois moins ! Mes produits sont vraiment mis en valeur, leurs couleurs ne sont pas dénaturées. À la suite des transformations, les clients ont d'ailleurs remarqué le changement d'ambiance et cherchaient ce que j'avais modifié... Tout simplement mon éclairage ! ”

Roland Menut, boucher-charcutier

32 rue de la Thibaudière 69007 Lyon / T. 04 78 72 08 05



L'éclairage est un outil efficace pour le commerçant, souvent peu exploité. Au niveau marketing, l'éclairage impacte directement le comportement d'achat. Lorsque l'on considère ce qu'un éclairage adapté apporte en terme de confort, d'identité, d'impact émotionnel et de gains en coûts d'exploitation, il est préférable de bien le considérer. **L'investissement en éclairage va de 3500€ à 5000€** pour une surface moyenne, avec une économie d'énergie de 30% à 50%. Ce budget peut augmenter selon la volonté architecturale ou conceptuelle du projet de mise en lumière et des technologies utilisées. Mais il n'est pas toujours nécessaire de faire des travaux pour bien s'éclairer : un relamping, c'est à dire le remplacement des sources existantes par des sources adaptées et plus performantes en cohérence avec la configuration du lieu et de l'activité, peut suffire à augmenter la qualité et la quantité de la lumière. **En moyenne, un relamping coûte une centaine d'euros** et peut également permettre une économie d'énergie. Il est important d'avoir en tête qu'il y a autant de bon éclairage que de sensibilité : la réussite du projet dépend des compétences acquises par le professionnel mandaté et de la relation d'écoute qui s'instaure entre le professionnel et le commerçant. ”

Cyril Ihssan, Président-fondateur de l'Observatoire pour la Promotion et la Modernisation de l'Éclairage du Commerce en France (OPMEC)

POUR ALLER PLUS LOIN

Association de Développement du Commerce de Lyon 7e

Palais de la Mutualité, 1 place Antonin Jutard 69003 Lyon

T. 04 72 73 11 76 - F. 09 50 03 28 54 - Email : adc7@free.fr / www.lyoncommerce.com

